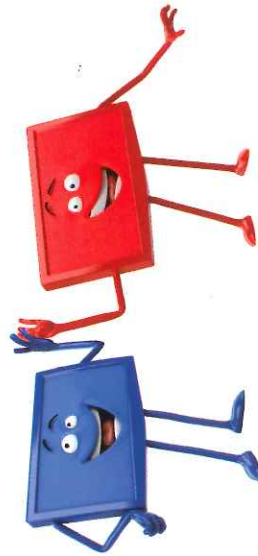


## ✓ POUR ÊTRE PRÊT LE 21 NOVEMBRE 2017

- 1 VÉRIFIEZ SUR [RECEVOIRLANT.TNT.FR](http://RECEVOIRLANT.TNT.FR) QUE L'ADRESSE DE VOTRE IMMEUBLE EST BIEN CONCERNÉE PAR LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES DE LA TNT LE 21 NOVEMBRE PROCHAIN.
- 2 PRENEZ D'ORES ET DÉJÀ RENDEZ-VOUS AVEC UN PROFESSIONNEL POUR EFFECTUER DÈS QUE POSSIBLE LES VÉRIFICATIONS ET, SI BESOIN, LES TRAVAUX NÉCESSAIRES SUR L'ANTENNE COLLECTIVE.
- 3 PRÉVENEZ VOS RÉSIDENTS QU'ILS DEVRONT EFFECTUER UNE RECHERCHE DES CHAÎNES LE 21 NOVEMBRE SUR CHACUN DES TÉLÉVISEURS RELIÉS À L'ANTENNE BÂTEAU.
- 4 SI DES PROBLÈMES DE RÉCEPTION PERSISTENT APRÈS LE 21 NOVEMBRE MALGRÉ LA RECHERCHE DES CHAÎNES, VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR [RECEVOIRLANT.TNT.FR](http://RECEVOIRLANT.TNT.FR) ET/OU APPELEZ LE 0970 818 818.



RENDEZ-VOUS  
SUR LE SITE INTERNET  
[RECEVOIRLANT.TNT.FR](http://RECEVOIRLANT.TNT.FR)

OU



APPELEZ LE  
**0970 818 818**  
(APPEL NON SURTAXÉ)

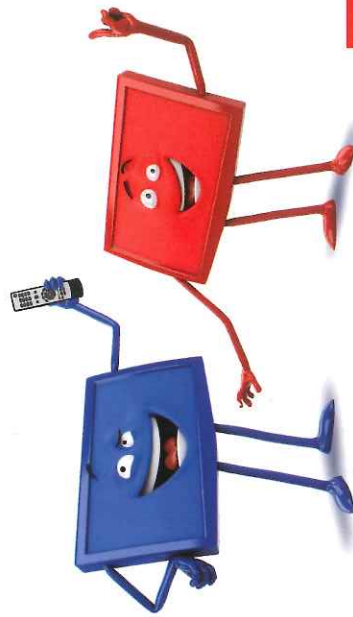
L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public qui assure la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation du domaine public des fréquences hertziennes. Elle veille à la protection et à la bonne réception des signaux de la TNT. L'ANFR est chargée, dans le cadre des opérations de réaménagements de la TNT, du plan d'accompagnement des téléspectateurs.

 Recevoir la TNT

 @RecevoirLaTNT

LE 21 NOVEMBRE 2017

## LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



# TOUS | A VOS | POSTES !

POUR CONTINUER  
À RECEVOIR LA TNT

GESTIONNAIRES D'IMMEUBLES

Quelles conséquences pour les téléspectateurs ?  
Comment s'y préparer ?

VÉRIFIEZ LES INSTALLATIONS DE VOTRE IMMEUBLE ET  
ANTICIPEZ LES TRAVAUX NÉCESSAIRES POUR ÉVITER  
LES PROBLÈMES DE RÉCEPTION !

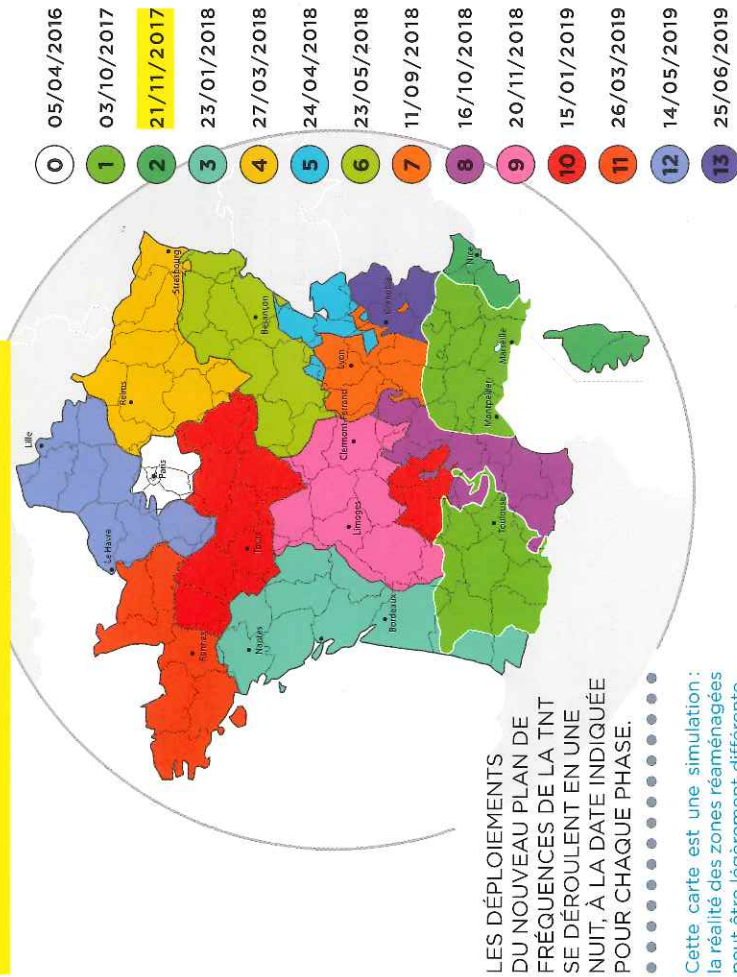


Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) est passée à la haute définition (HD) grâce à la généralisation du MPEG-4, norme de diffusion plus performante. Cette évolution permet désormais de libérer des fréquences initialement dédiées au secteur audiovisuel pour un nouvel usage : donner plus de capacité aux services de très haut débit mobile (4G) pour améliorer la connectivité des territoires.

Pour réaliser cette transition, des réaménagements de fréquences de la TNT sont nécessaires sur l'ensemble du territoire métropolitain. Compte tenu de l'ampleur des travaux, ils sont organisés étape par étape, selon 13 zones géographiques, d'octobre 2017 à juin 2019. L'Île-de-France a déjà bénéficié des réaménagements dès avril 2016.

● **Quand auront lieu les réaménagements de la TNT sur votre territoire ?**

 **POUR VOUS, C'EST LE 21 NOVEMBRE 2017 !**



LES DÉPLOIEMENTS DU NOUVEAU PLAN DE FRÉQUENCES DE LA TNT SE DÉROULENT EN UNE NUIT, À LA DATE INDICUÉE POUR CHAQUE PHASE.

● Cette carte est une simulation : la réalité des zones réaménagées peut être légèrement différente.

● **Comment connaître précisément la date des réaménagements de fréquences dans sa zone ?**

Un module d'information est disponible sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) pour vérifier à quelle date sont programmés les changements de fréquences en fonction d'une adresse donnée !

L'information est également disponible en appelant le 0970 818 818.

● **Qui est concerné ?**

Les changements de fréquences concernent tous les téléspectateurs recevant la télévision par l'antenne réseau (individuelle ou collective). Ils concernent également tous les gestionnaires d'immeubles recevant au moins une chaîne de télévision par une antenne réseau collective.

✓ **VÉRIFIEZ SI C'EST VOTRE CAS ! IL EST COURANT DE COMBINER PLUSIEURS MODES DE RÉCEPTION DANS LES IMMEUBLES. CERTAINES PERSONNES REÇOIVENT LA TÉLÉVISION PAR L'ANTENNE RÉSEAU, D'AUTRES PAR LE SATELLITE OU ENCORE PAR LE CÂBLE.**

● **Dès maintenant, que devez-vous faire ?**

Tous les syndicats et gestionnaires d'immeubles recevant la télévision par une antenne réseau collective doivent s'assurer que leur équipement de réception TV est adapté au nouveau plan de fréquences qui sera en vigueur à partir du 21 novembre dans votre zone.

Si tel n'était pas le cas, les résidents de votre immeuble risqueraient de perdre des chaînes à partir du 21 novembre 2017.

✓ **N'ATTENDEZ PAS ! PRENEZ CONTACT AVEC LE PROFESSIONNEL QUI ENTRETIENT VOTRE INSTALLATION DE RÉCEPTION TV. LES PLANNINGS DES PROFESSIONNELS SERONT CHARGÉS À L'APPROCHE DU 21 NOVEMBRE : ANTICIPEZ CES VÉRIFICATIONS.**

● **Le 21 novembre, que faudra-t-il faire ?**

Les habitants de l'immeuble dépendant d'une antenne réseau, collective ou individuelle, devront procéder à une recherche des chaînes le jour J. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

✓ **PRÉVEZ VOS RÉSIDENTS QUE CETTE RECHERCHE DES CHAINES EST À RÉALISER SUR L'ENSEMBLE DES POSTES RELIÉS À L'ANTENNE RÉSEAU. CETTE OPERATION EST TRÈS SIMPLE À FAIRE, À PARTIR DE LA TÉLÉCOMMANDE DU TÉLÉVISEUR.**

● **Bon à savoir : vous pouvez bénéficier d'une aide financière !**

L'État a mis en place une aide pour les syndicats et gestionnaires d'immeubles qui doivent réaliser des travaux en vue des réaménagements :

**500 € TTC**  
maximum sur présentation des factures des travaux réalisés

➡ **POUR FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE ET OBTENIR TOUTES LES INFORMATIONS**  
[WWW.RECEVOIRLATNT.FR](http://WWW.RECEVOIRLATNT.FR) — RUBRIQUE AIDE À LA RÉCEPTION